



L'EDITO

des régions

3ème trimestre 2016

C'est quoi donc ???

La CFTC est représentative au ministère des Finances et présente dans tous les services. Nos équipes, sous la houlette du Secrétaire général, sont présentes partout en France. Aussi, nous sommes heureux de vous présenter un Edito des régions où la plume de nos permanents régionaux s'exprime pour évoquer leur région, leur travail au service des agents de la DGFIP.

Merci à eux pour leur action au quotidien !

Merci à eux pour leur contribution à cet édito un peu spécial dans lequel l'ordre d'apparition des articles présentés ne relève que du hasard.

L'équipe de rédaction du siège.

à l'est ? ...du nouveau !!!!

Les débuts d'un Permanent Régional, par Christophe Hartz

La formation syndicale de base que j'ai reçue par l'UD CFTC du Haut Rhin ainsi que la formation relative au délégué du personnel m'ont permis d'appréhender de manière plus solide le rôle de chacun des intervenants dans la structure du syndicat. Ces journées m'ont fait côtoyer des stagiaires d'horizons professionnels très différents tels la grande distribution ou le BTP, contribuant à mon enrichissement culturel sur le plan social et syndical.

Fort de ces enseignements, j'ai entamé la tournée des sites de mon ressort en commençant par l'ESI de Strasbourg. Les agents sont préoccupés par la suppression des salles blanches et par leur future mutualisation avec d'autres ministères au sein d'équipes interministérielles d'exploitation.

Un autre sujet d'inquiétude est la disparition de la base Birde, remplacée par des « flux technologiques », solution avancée qui laisse perplexe.

L'impact futur de la mise en place du prélèvement à la source sur les services informatiques est également source d'inquiétude de même que les conséquences de la création des nouvelles régions sur l'implantation et les compétences des ESI de la région Grand Est.

L'avenir de l'informatique à la DGFIP fait partie des sujets suivis par la CFTC DGFIP.

J'ai pris connaissance des difficultés des SIE, particulièrement impactés par les suppressions d'emplois, et qui doivent faire face au quotidien aux multiples tâches d'importance vis à vis des entreprises comme les remboursements de crédit de TVA ou de CICE ; la charge de travail est rendue particulièrement pénible lorsque s'ajoutent en fin d'année les préparatifs d'un déménagement qui prend effet au 1er janvier suivant comme c'est le cas au SIE de Mulhouse issu de la fusion de 2 anciens SIE. Cette opération de fusion est souvent vécue dans la précipitation, engendre une réorganisation qui bouleverse les habitudes de chacun, détériore les conditions de recouvrement ... quand elle n'aboutit pas à l'égaré de certains dossiers.

Tous les sujets seront suivis avec la section locale de la CFTC DGFIP.



Recevez gratuitement les infos de la CFTC DGFIP
Inscrivez-vous sur
<http://www.cftc-dgfip.fr/liste-de-diffusion/>

et à l'ouest alors ????.....du nouveau aussi !!!!!

Vous travaillez en Bretagne ou en Normandie ?

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée au 1er septembre 2016 de votre nouvelle permanente régionale CFTC DGFIP.

Nathalie LEES sera à votre écoute depuis le département de la Manche.

Vous trouverez ses coordonnées sur notre site internet, onglet « au plan local », dès début septembre, n'hésitez pas à la contacter !

et que dirait le sud ???

Déclaration Liminaire CTL du 07 avril 2016, par
François Caruso

Fermetures des Centres des Finances Publiques, après les jetables BIC,
les nouveaux jetables FIP !!

Les sujets que nous allons évoquer à ce CTL ne font que confirmer l'ampleur des réformes et des dégâts que subit notre Direction Générale des Finances Publiques.

La mise en œuvre de la réforme territoriale entraînera 327 mouvements pour les agents de la DGFIP. Bercy prend part à la Réate II. La réforme de l'administration territoriale de l'État, consécutive à la réduction du nombre de régions, va avoir des répercussions sur plus de 650 postes dans les services déconcentrés des ministères économiques et financiers. La réforme des services déconcentrés, mise en œuvre en parallèle à celle de la carte régionale, conduirait dans les trois prochaines années, à la mobilité géographique de 500 fonctionnaires, alors que 1500 autres devront changer de métier.

A Bercy, c'est la DGFIP qui est la plus touchée avec 327 agents qui voient leur poste modifié. Cela génère des besoins de formation. Cette réforme est l'occasion de tester de nouvelles organisations du travail tel que le télétravail, à domicile ou sur un site extérieur à l'employeur. Comme partenaire social, la CFTC DGFIP veille au respect du dialogue et des consultations entre les directions et les agents dans le cadre de ces réorganisations.

La CFTC DGFIP veille également à ce que les agents impactés par ces restructurations bénéficient de tous les dispositifs existants pour accompagner les mobilités géographiques et fonctionnelles, qu'ils puissent rester proches de leur bassin de vie et ainsi conserver le meilleur équilibre possible entre vie personnelle et vie professionnelle.

Pour la CFTC DGFIP, aucun agent ne doit être contraint à la mobilité géographique.

Votre ordre du jour évoque comme sujet :

«l'évolution du réseau des trésoreries», je dirai plutôt : «la destruction du réseau des trésoreries ».

Alors certains diront, encore deux perceptions, pour d'autres deux trésoreries, pour les plus avisés deux centres des finances publiques qui vont fermer, qu'importe, c'est encore et encore du service de proximité en moins en milieu rural. C'est la vie qui se perd dans ces campagnes déjà abandonnées par d'autres administrations (la poste, la gendarmerie et bientôt les écoles) Comment vont faire ceux qui n'ont pas de véhicule, comment vont faire les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer et, qui plus est, n'ont pas Internet et parfois pas de réseau? A qui vont-ils s'adresser ? Qui les prendra en charge ? Seront-ils eux aussi laissés pour compte ?

Mais ça, ça n'est pas votre préoccupation, ni celle du Directeur Général des Finances Publiques.

Quant à la Recette des Finances de Draguignan qui, depuis de nombreuses années était menacée de fermeture, la voilà à son tour victime des restructurations. La charge de travail va être transférée, mais qu'en est-il de la spécialisation et de la technicité.

La CFTC DGFIP dénonce, sous couvert de mesures économiques et de restrictions budgétaires drastiques qui sont au



SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES *Donnez nous les moyens d'agir*



le sud...suite

détriment du service public, la destruction à court terme du système propre à notre administration française.

Tous les leviers sont dorénavant en action pour mettre en place une administration qui se veut « électronique ».

Dématérialisation, simplifications, fusions, restructurations et même e-formation.

Le progrès devait apporter un plus à l'homme or il n'en est rien, au contraire. Départs en retraite non remplacés, charges de travail supplémentaires, accueils physiques surchargés, changement de métier qui entraîne de la démotivation, plus de fatigue et de stress, désengagement des agents malgré une conscience professionnelle qui n'est plus à démontrer, enfin déconsidération de la part de notre direction.

A croire que l'humain n'a plus sa place dans notre Direction Générale des Finances Publiques.

Monsieur le Directeur, il faut le faire savoir, il faut l'avouer à notre Directeur Général, vous et nous, n'avons plus les moyens de faire fonctionner les services correctement. C'est un constat d'échec et non une évolution du réseau que vous allez nous annoncer. Le système est gangrené de l'intérieur au point que la seule solution de survie du réseau, pour les petits postes mis à mal et laissés particulièrement en souffrance, c'est bien évidemment leur fermeture. Il ne reste plus qu'à nous regrouper dans un premier temps, la mise en place de la retenue à la source viendra quant à elle, parachever la fin annoncée de nos services publics.

Bien que la CFTC DGFiP n'ait pas appelé à la grève du 31 mars 2016, car la loi « travail » essaie aussi de diviser les syndicats, sachez qu'elle n'en reste pas moins solidaire des autres organisations syndicales et elle les rejoint dans toutes les actions de soutien et d'accompagnement à tous nos collègues du réseau.

Après avoir tant oeuvré pour un service public rural de qualité, ne le mettons pas à la poubelle comme un jetable ... tel les BIC, fin des FIP.

Nous demandons que cette liminaire soit annexée PV du présent CTL.



SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

Bât Condorcet – 6 rue Louise Weiss 75703 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 31 04E-mail : cftcdgfiip@gmail.com Site Internet : <http://cftc-dgfiip.fr>

LE SYNDICAT CFTC-DGFIP : CONSTRUCTIF ET REPRESENTATIF

Le Centre s'exprime sous la plume de Stéphanie Mounier

La CFTC région Centre Val de Loire, organisation syndicale locale représentative, s'est rendue sur l'intégralité des sites des départements.

Le constat est inquiétant :

Les agents sont éreintés et n'en peuvent plus du changement perpétuel qu'ils subissent avec un maillage territorial opaque et mouvant.

Pourtant, les agents sont consciencieux, soucieux de leur avenir et qui ne demandent qu'à travailler sereinement, avec autant de moyens humains que de moyens fonctionnels !

La région pour 2016, totalise beaucoup de fusions de services auxquelles il faut ajouter de nombreux emplois vacants.

Cette hémorragie de personnel n'est pas compensée par la "salvatrice" dématérialisation tant vantée.

Dans ces conditions (manque de personnel, pannes de réseau trop fréquentes ...), les limites sont atteintes malgré la compétence et le sens du service public des personnels.

Dans ce contexte de recherche d'économies perpétuelle, avec la synchronisation proximité/taille des structures, en les regroupant essentiellement dans les grandes circonscriptions des départements, la question se pose de savoir où est passé notre devoir de service public dont la présence reste indispensable dans le monde rural.

Pour la CFTC, les services publics de l'état doivent être visibles sur les territoires : ruraux, urbains, péri urbains ... pas de territoire oublié !

Hélas, ce débat est mis à mal aussi, par les élus locaux qui votent au niveau national les suppressions d'emplois à la DGFiP mais dans un même temps pour satisfaire leurs électeurs demandent aux directions, le maintien d'antenne. Quelle hypocrisie !

Alors, les directions acceptent leurs « doléances », malgré les coûts et surtout, sans se préoccuper de la sécurité de l'agent déplacé....

Par exemple, un agent se retrouve isolé, dans un local, où il peut lui arriver n'importe quoi...C'est pourquoi et compte tenu du contexte local, la CFTC demande que la sécurité de l'agent soit d'abord la priorité.



SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

Bât Condorcet – 6 rue Louise Weiss 75703 PARIS CEDEX 13

TEL 01 44 97 31 04E-mail : cftcdgfp@gmail.com Site Internet : <http://cftc-dgfp.fr>

LE SYNDICAT CFTC-DGFIP : CONSTRUCTIF ET REPRESENTATIF

Centresuite

Mais toujours dans le cadre des convenances et des économies, nous demandons également d'étendre les régies avec dépôt de fonds, cela permettrait à certains sites en manque de personnel de relever la tête.

Lors de nos visites de postes, les agents, sur le point de fusionner ou en suppression de postes, ont exprimé leur ras le bol devant le manque d'information les concernant (certains déménagements et futures installations ont été appris dans la presse locale).

La CFTC trouve inacceptable ce mépris du personnel !!!

De plus, les déménagements sont ressentis comme étant extrêmement pénibles car généralement exécutés en fin d'année, soit en même temps que les obligations professionnelles relatives à cette période et ce malgré l'aide de l'EDR...

A propos de l'EDR, elle n'a pas vocation à remplacer de manière permanente les postes supprimés relatifs aux fusions et au manque d'effectif. Et quand l'EDR exerce à proximité de son domicile, dans un poste dépourvu de restauration collective à moins d'un kilomètre, il ne bénéficiera pas des tickets restaurants auxquels ses autres collègues "à poste fixe" auront droit.

Il s'agit " d'un oubli " dans l'annexe à la circulaire du 25/08/1995 modifiée relative à la gestion de la prestation du titre-restaurant au ministère.

La CFTC restera vigilante sur ce dossier et vous tiendra informés des suites apportées.

Lors de nos déplacements, la CFTC Région Centre a aussi interpellé la Direction sur les problématiques rencontrées par le site d'Orléans sud. Cette dernière en a tenu compte et d'ores et déjà, des travaux sont en cours sur ce site : les travaux, étalés sur 4 ans, concerneront la toiture, la mise en conformité de l'électricité, l'isolation et la réfection des installations de chauffage.

La Direction a aussi pris contact avec les différents ordres sécuritaires pour faire plus de rondes à proximité du site.

La CFTC Région Centre vous remercie de l'accueil que vous lui avez réservé lors de ces visites, et restera vigilante quant au suivi des affaires en cours. Pour les adhérents et sympathisants, vous trouverez sur les sites locaux les dates des futures AG. Nous espérons vous y voir nombreux et nous sommes impatients de vous y rencontrer.





là haut ...sur la montagne ...du côté de Rhone Alpes... par Stéphane Grillet

Conscience d'un important malaise !!!

Manque de formation pratique = Pression et dépression dans les services

Effectifs en diminution, applications défailtantes, décisions nationales aléatoires, contraintes de calendrier sont autant de causes qui peuvent générer des tensions dans les services pour les derniers arrivés, issus des mouvements de mutations classiques. Depuis quelque temps aussi, la fusion des métiers engendre un nouvel apprentissage où certains peinent ou mettent du temps à s'acclimater.

Notre administration nous propose bien dans ce tableau quelques formations théoriques (pas toujours complètement adaptées au contexte réel du nouveau métier) mais elles suffisent rarement à rendre opérationnel immédiatement des agents à l'épreuve de la pratique. Car bien évidemment, au train où vont les choses, il est vivement recommandé d'être "au top" et tout de suite !!

Si pour certains encadrants de structures on a mis en place une procédure de tutorat administrée par un collègue plus ancien dans le métier, il s'avère tout de même que ces engagements relèvent de part et d'autre d'une très forte implication, souvent au détriment d'autres actions. On peut déplorer que cet accompagnement en forme de "tutorat" n'a pas son égal pour les catégories B et C. Pourtant eux aussi se sentent souvent démunis face à tant de nouveautés professionnelles.

Les charges de travail pour l'ensemble des agents sont importantes. Alors, bien que collègues de la même structure, la transmission du savoir des plus anciens vers les derniers arrivés peine à exister de manière spontanée. Pour peu que l'explication des tâches ne soit pas intégrée immédiatement, c'est tout de suite en termes de reproches que sont administrés les autres enseignements à celui qui est, dès lors, trop prématurément jugé « incapable ».

Sources de conflits parfois au seuil du tolérable pour ceux qui les subissent, ces situations ne sont pas propices à maintenir des valeurs sereines dans l'exercice d'un travail collectif. Quand ce n'est pas à coup de congé de maladie, c'est en déposant une demande de mutation que l'agent incriminé tente de se ressourcer, désirant avant tout quitter le lieu où il se sent rejeté.

Quoi qu'il en soit donc, c'est un dégât pour les agents et une source de fragilité pour la structure impliquée.

Sur ces problèmes et chaque fois qu'elle en aura connaissance, la CFTC DGFIP veillera à rétablir dans leur bon droit chacun des intervenants concernés. N'hésitez pas à faire appel à nos services si vous êtes victime ou si vous constatez dans votre entourage de telles situations.

L'adaptation des Structures et du réseau (ASR)

C'est le nouvel acronyme à la mode dans notre Région comme dans bcp d'autres sans doute ; elle illustre parfaitement la réalité que la DGFIP n'est pas une administration prioritaire . L'ASR est un outil qui permet de rassembler les morceaux de ce qui reste des services pressurés en emplois et devenus décharnés au point de ne plus pouvoir assurer les missions dans leur état. Il faut donc restructurer, regrouper, fusionner, déplacer pour proposer un réseau restreint ... jusqu'où irons nous dans cette voie, nul ne le sait puisque les suppressions d'emplois continuent ...

Tous les services sont touchés :

- trésoreries : au 1er janvier 2017 plus de 15 trésoreries auront fermé leurs portes dans la Région des Hauts de France, 4 dans la Somme le Pas de Calais le Nord et l'Aisne, et 2 dans l'Oise
- des fusions de SPF sont annoncées dans le Nord et le Pas de Calais transferts des missions d'enregistrement des SIE dans les SPF dans le Nord, Pas de Calais et Oise
- des fusions de SIE dans le Nord , des scissions de SIP/SIE par disparition de la partie SIE dans le Nord et le Pas de Calais
- fusions de SIP dans le nord

Sans oublier l'intégration des CDIF de Compiègne et Senlis dans les SIP (Oise). Dans ce cadre de restructuration (destruction ??), pour la CFTC DGFIP, la seule préoccupation, c'est le sort des agents. Ce sont eux qui subissent ces réformes impactant directement leurs vies, leur moral et le sens qu'ils donnent à l'exercice de leurs missions, et qui souffrent de cette perte totale de repères. Dans la quinzaine de trésoreries qui vont fermer, combien de collègues subissent les effets dévastateurs du sous-effectif depuis plusieurs mois, voire années ? (heures écartées, charge de travail plus importante, stress, tensions entre collègues....). L'annonce des fermetures a paradoxalement un double impact contradictoire. D'un côté le soulagement de ne plus subir de telles conditions de travail, mais d'un autre un sentiment d'ingratitude de l'administration face aux sacrifices effectués au nom de la conscience professionnelle des agents et la désinvolture avec laquelle elle leur demande froidement de tirer un trait sur ces sacrifices et cette conscience professionnelle en leur ordonnant de rejoindre leur nouveau poste après avoir assuré le déménagement, faisant fi de la souffrance morale de ces agents d'exécution.

A ce titre, la CFTC-DGFIP demande l'intervention systématique du CHSCT avant

D'un point de vue administratif, des règles ont été mises en place par rapport aux mutations et à la prime de restructuration de service qui a vu son périmètre évoluer suite au décret du 21 décembre 2015.

Pour tout ce qui a trait à vos droits en cas de restructurations, la CFTC-DGFIP met à votre disposition un guide sur son site : www.cftc-dgfip.fr dans la rubrique « guides », et tient à votre disposition la note du bureau RH-1A n°2016/01/6269 et ses annexes qui date du 10 mars 2016 à la permanence régionale

Bon été et bonnes vacances à tous !!!!



La section du 92 réactivée en 2013 couvre un vaste territoire comptant près de 2500 agents. Notre action de terrain s'est traduite aux élections de 2014 par des scores encourageants nous plaçant très près d'un premier siège pour une première participation (près de 7 % en CTL, moyenne supérieure à 5 % en CAPL).

L'activité syndicale est centrée sur la défense des agents qui nous sollicitent, en nous appuyant sur les valeurs humaines et pragmatiques de la CFTC qui marquent leurs différences et sont appréciées.

Malgré les freins et les obstacles des autres OS, nous sommes conviés par la direction aux réunions non statutaires. Nos visites de site nous permettent de mettre en avant les qualités de la CFTC, le côté « terrain » de nos militants y compris au plus haut niveau, et les caractéristiques apolitiques pragmatiques et humanistes de notre syndicat. Nous distribuons la documentation trimestrielle en invitant les collègues à visiter le site CFTC DGFIP et présentons l'inscription à la newsletter qui permet d'y accéder facilement par un lien sur les sujets dernièrement mis en ligne.

La section du 93 qui couvre une quarantaine de sites dont 9 Hôtels des finances publiques, dispose d'un local à Noisy le Sec.

Le 93 est un département sinistré en terme d'emplois avec un taux de postes vacants énorme et un turn over des effectifs très important. Le temps syndical est utilisé aux visites de sites dans un département où la CFTC commence à être connue dans le paysage et bénéficie d'un bon accueil.

Dès la réactivation de la section 94 à la suite de la rencontre de présentation avec le DDFiP, nous avons débuté les visites de sites. Celles-ci ont suscité de la curiosité compte tenu de notre positionnement en comparaison des autres OS déjà implantées, et permis des échanges intéressants avec des collègues souvent désabusés par des luttes de clans.

La visite de site est l'occasion de faire connaître notre différence en promouvant l'inscription à la newsletter. Les premiers sites visités donnent des résultats encourageants en la matière.

Section de Paris et services centraux

La DRFiP 75 et les services centraux représentent respectivement 5800 et 2600 agents répartis sur un grand nombre de sites. Le nombre d'agents diminue d'année en année suite aux suppressions de postes et le nombre de sites a tendance à diminuer aussi, conséquence des restructurations/ fusions de services.

La CFTC présente sa différence et son approche humaniste et pragmatique lors des visites régulières des 29 sites de la capitale.

L'actualité de Paris, c'est toujours la restructuration, dont celle qui suit la création du Grand Paris, et dont la première conséquence est le projet de déplacer à Ivry sur Seine 298 personnes essentiellement issues de la partie « municipale » et « départementale ».

Pour un grand nombre de ces collègues, cette situation est synonyme d'insécurité dans la poursuite de leur activité sur les postes transférés ; en effet, bien souvent le déplacement va impliquer de nouvelles contraintes de transports déjà bien présentes sur la région.

De même la création du PCRFP Centre va modifier les méthodes de travail des agents affectés en FI dans le Centre de Paris et conduire certains à changer d'arrondissement.

Grand Paris....suite

Les changements évoqués précédemment sont massivement rejetés par les syndicats majoritaires qui boycottent tous les CTL.

Pour la CFTC la priorité est d'accompagner les collègues et d'être à l'écoute de leurs difficultés et les relayer. Il est essentiel pour la CFTC que les restructurations initiées par l'administration se passent dans les meilleures conditions possibles d'un point de vue humain pour chacun des agents concernés.

Ce travail de terrain conséquent de visite de sites permet de présenter nos valeurs et commence à porter ses fruits en regard de l'augmentation du nombre d'adhésions à notre newsletter.

Les travaux dans les services centraux s'organisent différemment, sans contraintes liées à la présence du public, mais souvent avec des plages de travail différentes décalées plus tardivement dans la journée.

Dans certains services qui commencent à être impactés par les suppressions de postes ou sur des domaines très sollicités comme la DLF par exemple, les situations difficiles proches du burn-out ne sont pas rares.

La CFTC est intervenue afin de faire respecter le droit à récupération horaire refusé par certains chefs de service à des agents dont les horaires sont par ailleurs écrêtés.

Les conditions de travail font l'objet de l'attention de la CFTC qui a souligné une maintenance défaillante des circuits d'aération, qui ne prévoit pas les changements de filtres conduisant à une circulation d'air vicié dans les services logistiques.

Les services centraux font l'objet de distributions trimestrielles sur la dalle de NECKER SULLY, TURGOT et s'agissant de la Dresg à Noisy le Grand sur les Immeubles Montaigne et Rue du Centre.

